

Formation à la sécurité des salariés des entreprises extérieures Niveau 1 - DT40 V9

Présentiel - Synchrone

Objectifs

S'approprier le contexte de toute intervention sur un site industriel : risques liés à l'activité industrielle et induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises.

Comprendre le contenu et l'intérêt du plan de prévention et des procédures associées.

Savoir réagir en cas de situations dégradées ou accidentelles.

Intégrer la nécessité vitale d'un comportement responsable en matière de sécurité et acquérir une culture sécurité.

Public Visé

Personnel opérationnel intervenant sur site industriel, encadré par un personnel N2

Pré Requis

Le stagiaire doit comprendre et se faire comprendre dans la langue de dispense de la formation ou aidé par un traducteur. La maîtrise de l'écriture et de la lecture n'est pas nécessaire.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaître les risques et les mesures de prévention associées, y compris en situation de coactivité et d'interférences

Comprendre l'importance du respect des règles lors de l'intervention sur site industriel

Réagir en cas de situation dégradée, oser s'arrêter et vérifier en cas de doute

Etre acteur de la prévention par une attitude interrogative et proactive et une vigilance partagée

Parcours pédagogique

Tour de table

Présentation du formateur et des stagiaires

Présentation des objectifs de la formation et des risques de coactivités

Nécessité de la formation pour accéder aux sites

Présentation du programme et de l'organisation pratique de la formation

Contexte et enjeux de la sécurité

Notions de danger, d'exposition, de risque, de prévention et de protection Risque = (Danger Exposition) – prévention

Les risques de coactivité ;

Présentation d'accidents du travail, de trajet et de maladies professionnelles

Les conséquences humaines, matérielles et économiques d'un AT et MP

Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail.

Les risques pour la santé et la sécurité et moyens de prévention / protection associés

Circulation et accès aux sites, y compris règles de sûreté ;

Risque chimique ;

Amiante, plomb ;

Incendie / Explosion (y compris présentation ATEX) ;

Électricité ;

Risque machines ;

Risque thermique (travaux à proximité de points chaud / froid) ;

Bruit ; vibrations ;

Travaux en hauteur ;

Manutention mécanique / Levage ;

Manutention manuelle, gestes et postures, prévention des TMS ;

Travaux en espaces confinés ;

Risques liés à l'environnement de travail (balisage, rangement, propreté, tri des déchets, coactivité, fluides et sources d'énergie (vapeur, air comprimé, azote, ...).

Risque et conséquences potentielles des interventions à proximité ou sur des équipements de sécurité des procédés type MMR ou MMRI : savoir les identifier et n'intervenir que si habilité.

SAS LSM FORMATIONS - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 31590311259

En fonction du public :

Travaux de fouilles et à proximité de réseaux et canalisations
Pression et nettoyage haute pression ;
Rayonnements ionisants et non ionisants ;
Sablage ;
Risque biologique et légionnelles ;
Travaux à proximité de voies ferrées ;
Risque de noyade (voies d'eau, bassins, ...) ;

Organisation de la prévention lors des interventions

Présentation des procédures et consignes :

Les consignes générales de prévention (accueil sécurité du site)
Les modes opératoires
Le plan de prévention ;
Les autorisations de travail et les différents permis ;
La consignation et déconsignation.

Rôle et responsabilité du titulaire d'un certificat de Niveau 1

1ère règle d'or : « Pas d'autorisation de travail = Pas de mise au travail »

Participer à la mise au travail en s'assurant qu'il peut commencer (autorisation de travail signée et explication de celle-ci par le N2)
S'assurer d'avoir en sa possession toutes les informations, le matériel et les moyens de prévention nécessaires pour le démarrage de l'intervention.
S'assurer que les conditions d'interventions (environnement de travail, interférences, consignation,) sont conformes et permettent le démarrage de l'intervention.
Être conscient des conséquences et des éventuels risques engendrés par le non-respect des points précédents et la mauvaise qualité du travail.

2ème règle d'or : « Je vois = j'alerte et j'ose dire STOP »

Être conscient de sa responsabilité :

Respecter les procédures et consignes, notamment issues des modes opératoires, du plan de prévention, de l'autorisation de travail et des permis spécifiques ;
Être acteur de la sécurité du chantier par un comportement adapté et vigilant pour soi et pour les autres.
Adopter une attitude interrogative face aux changements et aléas
Savoir réagir à tout changement de situation de travail et à toute différence entre les conditions prévues dans les documents et la situation sur le terrain :
1 Arrêter le travail,
2 Se mettre et mettre les autres en situation de sécurité,
3 Informer son N2 qui informe l'entreprise utilisatrice,
4 Le cas échéant et sous la supervision du N2, participer avec l'entreprise utilisatrice à la définition des actions correctives et à la révision de l'analyse des risques.

Savoir exercer son droit d'alerte et de retrait en cas de danger grave et imminent ;

Conclusion

Rappel des règles d'or : < Pas d'autorisation de travail = pas de travail > < Je vois = j'alerte et j'ose dire STOP >
Comportement individuel ; respect des consignes ; ordre et propreté...
La vigilance partagée ;
L'attitude interrogative ;
La remontée systématique d'informations.

Évaluation des connaissances des stagiaires

Évaluation individuelle des connaissances, puis explication des réponses de manière collective

Méthodes pédagogiques

L'animation s'appuie sur les supports validés, favorise les échanges entre stagiaires, notamment ceux qui ont déjà suivi la formation N1 et s'appuie sur la mise en oeuvre d'exercices interactifs et participatifs

Moyens pédagogiques

Une salle de formation
Support d'animation avec vidéoprojecteur ou écran numérique
Livret stagiaire

Modalités de suivi

Feuille d'émargement renseignée par demi-journée



Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
Durée de validité de la formation : 3 ans

Qualification Intervenant-e-s

Formateur labellisé ANFAS

Méthodes et modalités d'évaluation

A l'issue de l'évaluation de fin de formation sous forme de QCM de 20 questions, (note mini 16/20 avec deux questions éliminatoires), une attestation de fin de formation sera délivrée, ainsi qu'une attestation provisoire de réussite au stage dans l'attente de la réception du certificat de stage

Modalités d'accessibilité handicap

Identification du handicap par notre référent au préalable de la formation

 **Durée** **Effectif**
7.00 Heures **1** Jour De 2 à 12 Personnes